

Réf: Dossier N° 112093

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE NAUTIQUE ET INDUSTRIE » en abrégé « INI »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
BOULEVARD DU GABON, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 01/06/2022 reçus par Me MOUSSA FOFANA , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 14/06/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE NAUTIQUE ET INDUSTRIE » en abrégé « INI »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE, dans tous les Etats régis par l'Acte Uniforme et dans tous les pays ou territoires étrangers hors OHADA :

- Vente de pièces détachées de bateaux.
- Outillage industries des engins nautiques.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financière, commerciales, industrielle, mobilière ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
BOULEVARD DU GABON, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : M SEKOU CAMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03551 du 24/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28053/GTCA/RC/2022 du 24/06/2022

